



## LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L 613-1 et D612-33 à D612-36-4

VU le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016, modifié, relatif au diplôme national de master ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié, fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

VU l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master ;

VU la charte des examens approuvée par délibération de la CFVU du 12 juin 2023 ;

VU la proposition du Directeur de l'UFR Droit, Économie et Gestion ;

## DECIDE

### Article 1 :

Le jury du **semestre 9 du master mention Marketing Vente parcours Marketing du Produit et des Solutions Innovantes** au titre de l'année universitaire 2025/2026, est constitué comme suit :

**Président du jury :**

- Mme PAVIOT Geneviève Maître de Conférences

#### Vice-Président du jury :

- M. KASWENGI Joseph Maître de Conférences

### Membres du jury :

- Mme INGARAO Aurore Maître de Conférences
  - M. MANSOURI Samy Maître de Conférences

## Article 2 :

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Fait à Orléans, le 17 novembre 2025

 Eric BLOND



## LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- VU les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L 613-1 et D612-33 à D612-36-4
- VU le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016, modifié, relatif au diplôme national de master ;
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié, fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master ;
- VU la charte des examens approuvée par délibération de la CFVU du 12 juin 2023 ;
- VU la proposition du Directeur de l'UFR Droit, Économie et Gestion ;

## DÉCIDE

### Article 1 :

Le jury du **semestre 10 du master mention Marketing Vente parcours Marketing du Produit et des Solutions Innovantes** au titre de l'année universitaire 2025/2026, est constitué comme suit :

#### Président du jury :

- Mme PAVIOT Geneviève Maître de Conférences

#### Vice-Président du jury :

- Mme RIMBERT Sandra Maître de Conférences

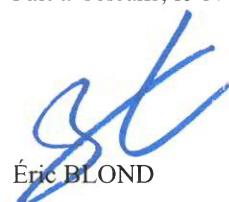
#### Membres du jury :

- |                      |                             |
|----------------------|-----------------------------|
| - Mme NICOLAS Eline  | Maître de Conférences       |
| - Mme RENAULT Sophie | Professeure des Universités |

### Article 2 :

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Fait à Orléans, le 17 novembre 2025



Éric BLOND